HEBDO
Campus

UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Vol. 35, no 14

9 décembre 2004

Louis Comeau devient le septième chancelier

L'ancien recteur de l'Université Sainte-Anne et ancien président de la Société d'énergie de la Nouvelle-Écosse, Louis R. Comeau, est le nouveau chancelier de l'Université de Moncton.

Sa nomination pour un mandat de cinq ans a été entérinée par le Conseil des gouverneurs lors de sa réunion tenue le 4 décembre au Campus de Moncton.

« Louis Comeau est reconnu pour ses réalisations dans tous les secteurs où il a œuvré, a dit le recteur, Yvon Fontaine. L'U de M est choyée de pouvoir compter sur une personne de sa trempe qui possède de grandes qualités de chef. »

Louis Comeau devient ainsi le septième chancelier de l'U de M. Une cérémonie d'installation, dont la date reste à préciser, aura lieu au cours des prochains mois.

Il succède à l'ancien gouverneur général du Canada, Roméo LeBlanc, qui a occupé cette fonction honorifique de décembre 2001 jusqu'au printemps dernier.

Les cinq premiers chanceliers de l'U de M ont été, dans l'ordre, Mgr Norbert Robichaud (de 1963 à 1967); le financier J. Louis Lévesque (1967 à 1972); le père Clément Cormier, recteur fondateur (1973 à 1978); Dr Léon Richard (1979 à 1989); et Antonine Maillet (1989 à 2001).

Louis R. Comeau

Natif de Meteghan, en N.-É., Louis Comeau a œuvré dans les domaines de l'éducation, de la politique et des affaires.

Après ses premières années d'études postsecondaires à l'Université Ste-Anne, il a obtenu le diplôme en ingénierie et le baccalauréat ès sciences de St. Mary's University ainsi que le baccalauréat en éducation de Dalhousie University. Il a aussi fait des études au niveau de la maîtrise ès sciences à l'Université de Moncton.

Sa carrière a commencé comme professeur à l'Université Sainte-Anne et comme député fédéral de 1968 à 1972.

Il est devenu premier recteur laïc de l'Université Ste-Anne en 1971. En poste jusqu'en 1977, il a mené l'institution dans une période de croissance sans précédent y compris la construction d'un laboratoire de langues, du gymnase, de la piscine, de six résidences et de la bibliothèque qui porte son nom.

De 1983 à 1996, M. Comeau a été président et chef de la direction de la Nova Scotia Power. Chargé de la gestion et du développement de l'entreprise, il a dirigé avec succès la privatisation de cette société d'État.

M. Comeau a été propriétaire de deux entreprises de production de bois d'œuvre et de matériaux de construction, et a joué un rôle important dans le milieu des affaires du sud-ouest de la N.-É.

Au fil des ans, il a siégé au sein de conseils d'administration de nombreux organismes et entreprises. Il occupe actuellement la présidence du Conseil d'indemnisation aux accidentés au travail de la Nouvelle-Écosse. Par le passé, il a présidé le Conseil pour l'unité canadienne, le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse ainsi que les conseils d'administration d'Assomption Vie et de NAV Canada.

Il a aussi fait partie de conseils d'administration d'établissements hospitaliers et d'universités, dont le Conseil des gouverneurs de l'U de M. Il a siégé à plusieurs autres conseils dont le Conference Board du Canada et le Conseil national de recherches du Canada.

M. Comeau a été nommé chancelier de l'Université Sainte-Anne en 1994 et a été reçu membre de l'Ordre du Canada en 2003. Quatre universités lui ont décerné un doctorat honorifique, Ste-Anne, l'U de M, Acadia et St. Mary's. Il a aussi reçu cette année un diplôme honorifique du Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse.

Cinq ententes sont ratifiées

Le Conseil des gouverneurs a ratifié cinq conventions collectives de travail à la suite d'ententes qui ont été conclues lors des derniers jours entre l'administration de l'Université et des associations regroupant diverses catégories de membres du personnel des campus de Shippagan et de Moncton.

Au Campus de Shippagan, un nouveau contrat de travail d'une durée de quatre ans a été conclu avec l'Association des professeures et professeurs (APPUMAS). Il est rétroactif au 1er juillet 2003 et comporte des augmentations à l'échelle salariale qui totaliseront 16,5 pour cent. Sauf pour les cas d'exception, la charge normale de travail passe de 21 à 18 crédits d'enseignement et la banque des crédits de recherche accordés annuellement a été augmentée.

Une entente a aussi été conclue avec l'Association du personnel de soutien du Campus de Shippagan (APSUMAS). Il s'agit d'un contrat de cinq ans, en vigueur rétroactivement à compter du 1er mai 2003 et il comprend des augmentations qui totaliseront 14 pour cent à l'échelle salariale.

(suite du texte à la page 2)

Le professeur Sid-Ahmed Selouani obtient deux subventions nationales pour la recherche

La Fondation canadienne de l'innovation (FCI) dans son concours relatif au fonds de relève a accepté le projet soumis par Sid-Ahmed Selouani, professeur en gestion de l'information au Campus de Shippagan, pour la mise en place d'une infrastructure dédiée à la recherche en interactivité personne/système pour les utilisateurs à besoins spéciaux.

Le montant global accordé est de 142 650 $. Trois partenaires participent à ce projet, la Collectivité ingénieuse de la Péninsule acadienne (CIPA), la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick (FINB) et le Campus de Shippagan.

L'objectif recherché est d'acquérir l'équipement nécessaire pour mener divers travaux liés à la conception et à la réalisation de plateformes qui permettent une interactivité efficace, robuste et proche du naturel entre l'utilisateur et le système (centre d'appel, portail Web, dispositif embarqué et mobile,...) quelles que soient les capacités ou les possibilités d'interaction de l'utilisateur ou de l'utilisatrice.

Comme partenaire du projet, la CIPA a accepté d'apporter son soutien sous forme de contribution financière mais aussi en ressources humaines pour constituer les ressources linguistiques francophones nécessaires au projet et collectées un peu partout au Nouveau-Brunswick.

La FINB a également accepté de participer financièrement au développement d'outils qui sont recherchés tant par les individus que par les organismes qui fonctionnent dans le domaine de l'électronique. Ces produits utiliseront les technologies langagières dans le but de constituer une alternative efficace lorsque l'utilisation d'un système interactif traditionnel sera inefficace.

Le deuxième projet soumis par le professeur Selouani a reçu l'aval du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour un financement global de 45 000 $.

C'est un projet qui veut développer des plateformes multimédias intelligentes permettant une interaction homme/machine grâce à la voix en intégrant la reconnaissance automatique et la synthèse vocale. L'originalité du projet est d'intégrer des principes de fonctionnement biologiques et évolutionnistes dans les agents informatiques chargés de réaliser des tâches d'interaction.

Renseignements : 506-336-3625.

BÉNÉFICIAIRES DE BOURSES DU CNFS – *La photo nous fait voir les bénéficiaires de bourses du Consortium national de formation en santé (CNFS) de l'École de psychologie. Normand Gionet, doyen de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires, à gauche, est accompagné, dans l'ordre habituel, de Chantale A. Daigle, de Grand-Sault, maîtrise ès arts en psychologie, 3 000 $; Christian Démoré, de Chelmsford, en Ontario, doctorat en psychologie, 5 000 $; Mylène Lachance-Grzela, de Hearst, en Ontario, maîtrise ès arts en psychologie, 3 000 $; Paul Bourque, directeur de l'École de psychologie; Julie-Eve Arseneault, de Moncton, maîtrise ès arts en psychologie, 3 000 $; et Mai Savoie, coordonnatrice régionale du Consortium national de formation en santé.*

Soutenance de thèse

Dorine Fleming fera la soutenance d'une thèse de maîtrise en psychologie, intitulée L'attention et l'habituation à un stimulus auditif chez des nourrissons prématurés et nés à terme en fonction de la complexité spectrale du stimulus, le vendredi 10 décembre à 10 heures dans la salle Gérard-Cormier (504) du pavillon Léopold-Taillon.

La directrice de la thèse est la professeure Joane Normandeau.

Bienvenue à tous et à toutes.

Renseignements : 858-4209.

Récital/examen

André Martin, étudiant percussionniste de quatrième année, présente un récital/examen le dimanche 12 décembre à 19 heures dans la salle 001B de l'édifice des arts (beaux-arts).

Étudiant du professeur Michel Deschênes, André interprétera des œuvres de L. van Beethoven, J. Gottry, D. Gronemmeier, D. Milhaud et A. Vivaldi.

L'entrée est libre et bienvenue à tous.

Ententes ratifiées...

(suite de la page 1)

Au Campus de Moncton, l'Université a conclu une entente avec trois associations, l'une regroupant les techniciens et techniciennes (ATUM), une autre comprenant le personnel de soutien administratif, d'entretien et de métiers (AEUM), et la troisième, le personnel administratif et professionnel (APAPUM). Pour chacun de ces groupes, la durée de l'entente est de cinq ans, à compter du 1er mai 2003, et les augmentations à l'échelle salariale totaliseront 15 pour cent.

Moncton et Ouagadougou - premier jumelage international du Réseau Droits et démocratie

Dans le cadre du 10e Sommet de la francophonie, le Réseau Droits et Démocratie a inauguré le 25 novembre son premier jumelage d'associations étudiantes internationales, celui de la Délégation Droits et Démocratie à l'Université de Ouagadougou avec la Délégation Droits et Démocratie à l'Université de Moncton.

Le Réseau Droits et Démocratie a tenu deux évènements simultanés par vidéoconférence au Campus de Moncton et à l'Université de Ouagadougou pour célébrer cette nouvelle participation des jeunes Canadiens et Burkinabés à la coopération et à la solidarité internationales.

Le ministre canadien de la Francophonie, Jacques Saada, le ministre des Relations intergouvernementales et internationales du Nouveau-Brunswick, Percy Mockler, et la ministre de la promotion des droits humains du Burkina Faso, Monique Ilboudo, ont participé à cette célébration.

Cet événement, tenu la veille de l'ouverture du Sommet, a été une occasion pour les jeunes Canadiens et Burkinabés d'affirmer leur intérêt pour la coopération internationale en matière de droits humains et de démocratie. Pour les gouvernements du Canada et du Burkina Faso, ce fut l'occasion également de souligner leur soutien aux initiatives favorisant la solidarité entre les jeunes générations au sein de la Francophonie.

« La délégation Droits et Démocratie de notre Université compte déjà une vingtaine de membres en provenance de six départements et ce n'est qu'un début car l'engouement est grandissant au sein de la communauté universitaire, rappelle Nassir El-Jabi, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines. Notre Université a une solide expérience en matière de coopération internationale avec le Burkina Faso, notamment avec le projet conjoint sur la gestion des écosystèmes qui illustre l'étroite collaboration entre les deux établissements. Et c'est sans compter la forte représentation de la communauté burkinabée au sein de la population étudiante de l'U de M qui compte 34 étudiants et étudiantes, la deuxième en importance en provenance de l'étranger. »

L'Université de Moncton, par le biais du Bureau de la coopération et des échanges internationaux, offrira son soutien à sa délégation pour qu'elle puisse s'épanouir et proposer des projets intéressants qui seront bénéfiques non seulement pour les étudiants et étudiantes mais aussi pour l'ensemble de la communauté universitaire.

Le Réseau Droits et Démocratie a débuté ses activités en septembre 2003. Depuis, des associations étudiantes sont en cours de formation dans plus d'une trentaine d'universités et de collèges partout au pays,

Le Réseau soutient la création d'une culture universelle des droits de la personne. Pour ce faire, on établit des espaces dans les universités et les collèges, des lieux de rencontre, de solidarité et d'action. Les délégations ont le mandat d'initier des discussions et des projets à leur campus et dans leur communauté. On fournit des ressources éducatives, administratives et financières pour permettre aux étudiants et étudiantes d'en connaître davantage au sujet des droits humains et du développement démocratique, et de réaliser les projets en lien avec Droits et Démocratie et ses partenaires.

La prochaine phase du développement du Réseau est son internationalisation. On souhaite créer des délégations au sein des universités à l'étranger et les jumeler avec nos délégations au Canada.

Le premier pas vers cet objectif a été ce jumelage entre l'Université de Moncton et l'Université de Ouagadougou.

Renseignements : Germain Aubame, au 863-2052, aubameg@umoncton.ca ou encore www.droitsdemocratie.net

La photo nous fait voir, dans l'ordre habituel, assis : les étudiants Marc Robichaud et Patrick Jennings, science politique; Vincent de Paul Wafo, droit; Jennifer Godin, science politique; et Julie Breau, science politique; debout : Ibrahim Ouattara, professeur de philosophie; Nassir El-Jabi, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines; Marie-Linda Lord, professeure au programme d'information-communication; et Benoit Bourque, directeur du Bureau de la coopération et des échanges internationaux.

Banquet annuel de la Faculté d'administration

Depuis 36 ans, la Faculté d'administration organise un banquet annuel qui a lieu cette année le samedi 29 janvier à compter de 19 heures dans le Grand Salon de l'hôtel Delta Beauséjour.

La conférencière sers Aldéa Landry, présidente de Landal inc., un cabinet conseil qui fournit des services intégrés dans le domaine du développement organisationnel et des affaires ainsi que de la coopération internationale.

Cet événement prestigieux est devenu au fil des ans un lieu de rencontre privilégié pour les étudiants et étudiantes, le corps professoral et les gens d'affaires du Nouveau-Brunswick.

C'est avec enthousiasme que le comité d'organiastion vous invite à assister à cet événement.

Les billets sont en vente au coût de 65 $ par personne, 120 $ pour un couple et 600 $ pour une table de dix personnes. Il faut réserver d'ici le 21 janvier.

Renseignements : 859-0082.

L'utilisation d'Internet par les adolescents et le phénomène de cyberdépendance

Benoît Ferron, professeur agrégé au Campus de Shippagan, et Cynthia Duguay, étudiante en psychologie, viennent de publier un article de recherche intitulé *Utilisation d'Internet par les adolescents et phénomène de cyberdépendance* dans la Revue québécoise de psychologie.

Dans un premier temps, l'article traite des effets de l'utilisation d'Internet sur la communication interpersonnelle et tente de définir le phénomène nouveau de cyberdépendance qui semble toucher certains individus.

Dans un deuxième temps, une étude menée en 2000 auprès de 61 adolescents et adolescentes de la Péninsule acadienne indique qu'aucun d'entre eux ne présente des problèmes sérieux de cyberdépendance. Par contre, les résultats de la recherche font ressortir un lien entre le degré de cyberdépendance et les variables suivantes : l'anxiété sociale, le fait d'être un adolescent de sexe masculin, l'utilisation d'Internet à la maison, le nombre et les heures totales de branchement par mois et enfin la participation aux sessions de bavardage.

Au niveau de l'anxiété sociale, les personnes participantes ayant les résultats de cyberdépendance les moins élevés diffèrent significativement de celles ayant les résultats les plus élevés, et ils diffèrent de façon importante de celles n'utilisant pas Internet. L'utilisation de ce médium ayant aussi des effets bénéfiques pour l'individu, les recherches devraient se poursuivre pour obtenir une meilleure compréhension du phénomène et permettre de préciser les impacts quelquefois néfastes chez une catégorie d'utilisateurs.

Renseignements : 336-3446,
benoit@umcs.ca.

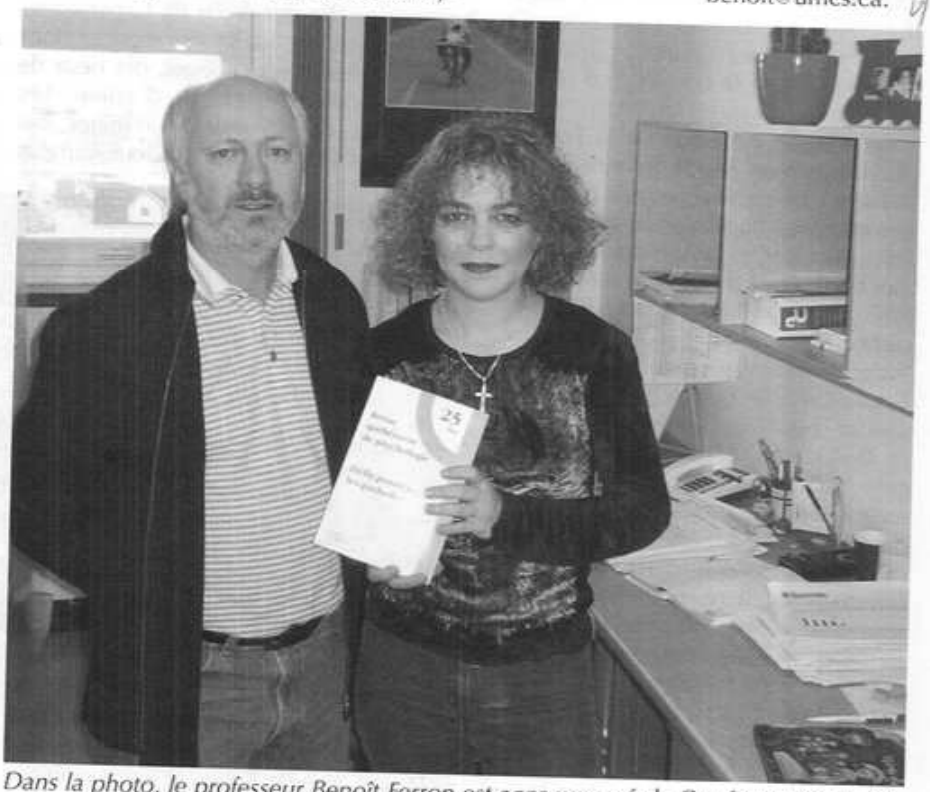

Dans la photo, le professeur Benoît Ferron est accompagné de Cynthia Duguay, étudiante en psychologie.

Expositions

* Gisèle Ouellette, professeure de peinture au Département des arts visuels, expose à la Galerie Art Mûr de Montréal jusqu'au 17 décembre.

Le titre de l'exposition est *Repère*.

* Jusqu'au 9 janvier, Anne-Marie Sirois présente *Politiquement incorrect* à la Galerie d'art du Campus de Moncton.

* L'exposition *Vies Sages...*, de l'artiste Line Noël Jobin, est en montre jusqu'au 9 janvier à la Galerie Colline du Campus d'Edmundston. Enseignante en arts visuels à la Cité des Jeunes A.-M.-Sormany, Line Noël Jobin est notamment diplômée de l'Université de Moncton en enseignement des arts visuels. Depuis 1994, son médium est la peinture acrylique sur grand format. N'utilisant que le noir et le blanc, en passant par les valeurs de gris, les couleurs vives lui semblent de trop.

* Jusqu'au 14 janvier, la Galerie Sans Nom présente deux expositions qui abordent des questions d'identité collective et individuelle.

Maria and the Bullfighter, de l'artiste Teresa Ascençao, est composé de photographies à effet 3D et d'une installation vidéo qui explorent les codes de masculinité et de féminité de ces cultures.

L'artiste Greg Travis, quant à lui, présente l'élaboration d'un travail sur l'identité personnelle et sa représentation - l'autoportrait.

Décès de la professeure Hélène Gravel

La communauté universitaire a été attristée d'apprendre le décès de la professeure Hélène Gravel, de la Faculté des sciences de l'éducation, survenu le 2 décembre après une courageuse lutte contre le cancer.

Elle était âgée de 45 ans.

À l'Université de Moncton depuis 1997, Hélène Gravel était professeure adjointe au Département d'enseignement au secondaire et des ressources humaines. En plus d'être très active dans le domaine de la recherche phénoménologique et d'enseigner aux trois cycles, elle a assumé, entre autres, la responsabilité du programme de maîtrise en orientation de 2001 à 2003.

Membre de l'Association canadienne du counselling, elle fut présidente de l'Association francophone des conseillers et conseillères en orientation du Nouveau-Brunswick en 2002 et 2003.

Les communauté universitaire offre ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches d'Hélène. Une célébration de vie aura lieu le samedi 15 janvier, de 17 heures à 19 heures, au salon étudiant du pavillon Jeanne-de-Valois.

Un total global de 500 000 $ en dons provenant de la Péninsule acadienne et de la région Chaleur

La Péninsule acadienne de même que la région Chaleur ont manifesté leur soutien à la campagne de financement Excellence de l'Université de Moncton en faisant une contribution globale de plus de 500 000 $ jusqu'à maintenant.

En conférence de presse, le recteur, Yvon Fontaine, a souligné l'importance de ces dons pour le Campus de Shippagan. «Cette annonce traduit à la fois l'impact de l'Université de Moncton dans la région du Nord-Est et le soutien de la communauté qui se manifeste par une participation collective fort généreuse, dit-il. Ces dons serviront à concrétiser les priorités de l'Université, particulièrement celles au Campus de Shippagan.»

Le coprésident de la campagne et président directeur général d'Assomption Vie, Denis Losier, a présenté un chèque symbolique de 526 127 $ à M. Fontaine, ce qui représente le montant global de sept dons se situant entre 25 000 $ et 499 999 $ recueillis jusqu'à maintenant auprès de la communauté d'affaires, des associations et des individus du nord-est du Nouveau-Brunswick.

M. Losier a souligné la participation exceptionnelle du secteur privé qui représente près de 65 pour cent du montant recueilli. «Cet engagement financier constitue une marque de confiance très importante envers l'Université de Moncton», mentionne-t-il.

Des comités de bénévoles, composés de leaders et de personnes ressources qui sont actifs dans leur communauté poursuivront leur travail de sollicitation au cours des prochaines semaines.

Voici les contributions reçues jusqu'à maintenant :
Jacques Boucher : 50 000 $
Roy Consultants : 50 000 $
Les Éditions de l'Acadie Nouvelle : 50 000 $
Le personnel du Campus de Shippagan : 76 127 $
Association des étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton à Shippagan 100 000 $
Foulem Construction : 100 000 $
St-Isidore Asphalte : 100 000 $

La campagne Excellence est la quatrième campagne d'envergure nationale menée par l 'U de M depuis sa fondation il y a 40 ans. Lancée en avril dernier, elle veut recueillir 25 millions de dollars qui seront répartis comme suit : 12 millions pour le programme de bourses étudiantes, sept millions pour divers projets d'enrichissement académique, 4,5 millions pour des infrastructures, un million pour établir un fonds de dotation pour les sports universitaires, de même que 500 000 $ pour bonifier le fonds de perfectionnement du personnel. Sauf pour les projets d'immobilisation, tous les fonds recueillis seront placés en dotation. Renseignements : (506) 336-3424

Dans la photo, MM. Fontaine et Losier sont accompagnés, dans l'ordre habituel, d'Armand Caron, vice-recteur du Campus de Shippagan; Jean-Jacques Roy, président de Roy Consultants; Cédric Landry, président de l'AEUMAS; Deus Foulem, représentant de Foulem Construction; Clarence Foulem, président de Foulem Construction; Denis Thériault, vice-président interne de l'AEUMAS; Ulysse Breau, représentant de St-Isidore Asphalte; Clarence LeBreton, président du conseil d'administration des Éditions de L'Acadie Nouvelle; Brenda Ferguson, présidente de la campagne Excellence auprès de la communauté universitaire au Campus de Shippagan; Réjean Boudreau, représentant de Roy Consultants et Jacques Boucher, architecte.

Discours du trône : des mesures bien accueillies par le recteur Fontaine

Les mesures annoncées dans le discours du trône du gouvernement provincial au sujet des universités ont été bien accueillies par le recteur Yvon Fontaine.

« Le gouvernement s'est engagé à accroître son financement aux universités tant au niveau des subventions de fonctionnement qu'à celui des infrastructures et je l'en félicite », a-t-il dit.

« Cet engagement va dans le sens des demandes articulées par les universités du Nouveau-Brunswick qui ont fait valoir la nécessité d'augmenter de façon importante les subventions pour contrecarrer la hausse des coûts, a-t-il ajouté. Il faut maintenant s'attendre à ce que les montants des subventions qui seront présentés dans le prochain budget correspondent à ceux qui nous ont été annoncés au moment du dépôt du budget de l'an dernier. »

Rappelons également que les services aux étudiants du postsecondaire seront améliorés grâce à la fusion du Programme provincial d'aide financière aux étudiants avec le programme fédéral. Ainsi en mai prochain la plupart des étudiants et étudiantes n'auront qu'un prêt à gérer au lieu de deux.

Enfin, le gouvernement travaillera avec les établissements postsecondaires et les municipalités afin de créer un milieu accueillant pour les étudiantes et étudiants internationaux.

Neuf recommandations pour faire la promotion active de la liberté académique

C'est grâce à une initiative conjointe de l'Université et de l'ABPPUM afin de susciter une discussion qu'un colloque sur la liberté universitaire a été organisé au Campus de Moncton les 19 et 20 novembre.

Selon l'avis de plusieurs, cet événement a été un franc succès au point où on a exprimé le souhait de voir d'autres événements du genre se produire à l'Université de Moncton.

L'un des objectifs du colloque était de réunir les personnes participantes dans des ateliers de discussion pour qu'elles formulent des recommandations faisant la promotion active de la liberté académique à notre université. Elles se sont réparties en quatre ateliers portant sur les domaines d'activité pour lesquels la question de la liberté académique se pose soit l'enseignement, la recherche, les services à la collectivité et les questions organisationnelles. Chaque atelier a formulé des recommandations faisant la promotion de la liberté académique et une personne était responsable de présenter les recommandations en séance plénière.

Voici les neuf recommandations issues de cette réflexion collective :

- Que l'Université de Moncton s'engage à devenir un forum d'échanges et de débats capable de rejoindre les citoyens par rapport aux enjeux de la société;

- Que l'Université s'engage à examiner, et le cas échéant à modifier, les aspects de son fonctionnement qui permettent aux acteurs (étudiantes, étudiants, professeures, professeurs, administratrices, et administrateurs) d'exercer la liberté universitaire en enseignement et en formation;

- Que l'Université se dote d'une politique de défense de la liberté universitaire impliquant un soutien public de l'administration quand les résultats de la RDC soulèvent des controverses publiques, une défense de la propriété intellectuelle, et la création d'un fonds spécial à cet effet supervisé par un comité indépendant;

- Qu'un effort soutenu soit fait par l'Université pour aller chercher des fonds publics pour assurer un maximum d'autonomie (ou d'indépendance) à l'Université et au corps professoral, et que la part des fonds privés importants, essentiellement corporatifs, soit transparent en ce sens que les dons qui dépassent un certain montant soient rendus publics;

- Définir clairement le service à la collectivité et trouver un moyen pour le reconnaître dans la carrière universitaire de la professeure chercheuse ou du professeur chercheur afin de faciliter son identification lors de différents processus d'évaluation;

- Faire la distinction entre les services administratifs et les autres services à la collectivité;

- Que soit élaborée, adoptée et promulguée par l'administration, les professeures et professeurs, les étudiantes et étudiants, une charte de la liberté universitaire qui précise les fondements, les droits et les limites de cette liberté;

- Étant donné la nécessité de continuer le dialogue commencé pendant ce colloque, il est recommandé de créer des espaces de dialogue où les trois composantes de l'Université (administratrices et administrateurs, professeures et professeurs, étudiantes et étudiants) seront représentées;

- Que l'Université reconnaisse publiquement que les mesures disciplinaires employées dans le cas de l'École de travail social ont enfreint le droit à la liberté universitaire.

6

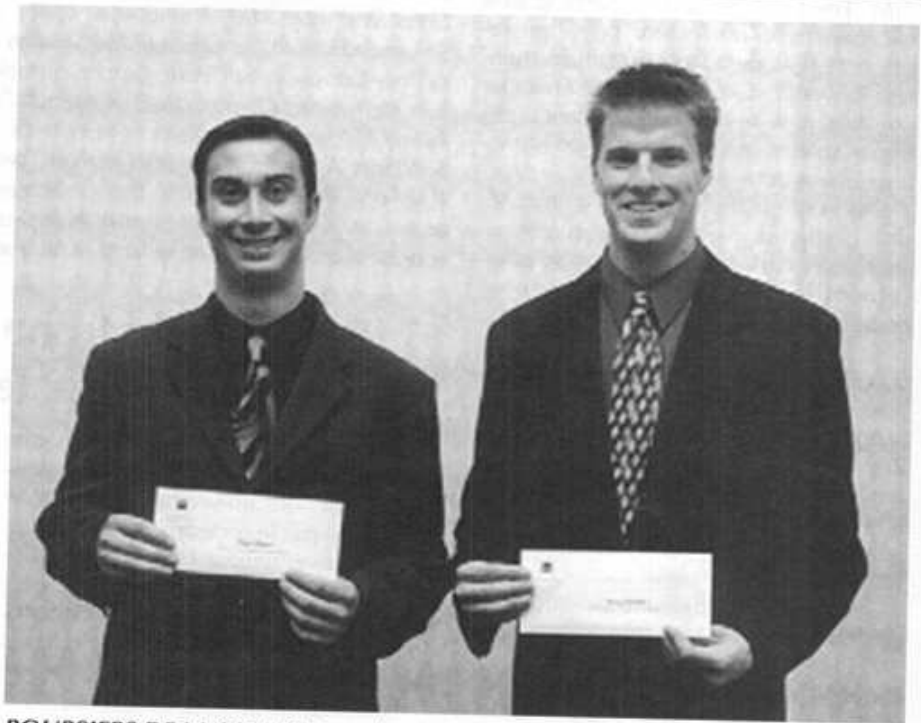

BOURSIERS DE LA SCMNB *- Lors de sa cérémonie de remise de certificats, la Société des comptables en management du N.-B. a remis une bourse de 1 000 $ à André Benoit, étudiant au baccalauréat en administration avec spécialisation en comptabilité à la Faculté d'administration, à gauche dans la photo, pour l'excellence de son dossier académique et son implication dans la vie étudiante et communautaire. Une bourse semblable a aussi été remise à Darcy Donelle, étudiant au baccalauréat en administration de la University of New Brunswick, à droite dans la photo.*

Congé des Fêtes pour le personnel

Les jours de congé pour les membres du personnel à l'occasion des Fêtes de Noël et du Nouvel an sont les suivants - 24 décembre, congé spécial; 27 et 28 décembre, congés statutaires; 29, 30 et 31 décembre, congés spéciaux; 3 janvier, congé statutaire.

Le Campus de Moncton sera donc fermé du 24 décembre au 4 janvier au matin. La communauté universitaire tient à exprimer sa reconnaissance à tous ceux et celles qui maintiendront les services essentiels pendant cette période.

L'Université de Moncton décernera en 2005 huit grades honorifiques lors de deux collations

Le recteur, Yvon Fontaine, a annoncé que l'Université de Moncton décernera cinq doctorats d'honneur et trois éméritats lors des cérémonies de collation des diplômes qui auront lieu aux trois campus en mai et à la collation d'automne.

L'avocate et femme d'affaires Aldéa Landry, ancienne ministre provinciale et vice-première ministre du Nouveau-Brunswick, recevra un doctorat honorifique en droit lors de la collation du Campus de Shippagan le 13 mai.

Patricia Plourde, enseignante de formation reconnue pour son importante contribution dans l'intégration des personnes atteintes de déficience intellectuelle, recevra un doctorat honorifique en éducation le 14 mai à la collation du Campus d'Edmundston.

Deux personnes seront honorées à la collation du 28 mai au Campus de Moncton. Jacques Lamarre, président et chef de la direction du Groupe SNC-Lavalin Inc., recevra un doctorat honorifique en administration des affaires, tandis qu'un doctorat d'honneur en droit sera décerné à Jeffrey Simpson, analyste et journaliste de renom, chroniqueur au quotidien The Globe and Mail.

Lors de la collation d'automne qui aura lieu le 22 octobre au Campus de Moncton, un doctorat honoris causa en musique sera décerné à l'auteur-compositeur-interprète et poète Zachary Richard.

Trois membres du personnel à la retraite seront également honorés par la même occasion. Le titre de professeur émérite en administration sera conféré à Paul T. Boudreau. Anne-Marie Robichaud recevra le titre de professeure émérite en littérature, alors que le professeur Emmanuel A. Sajous deviendra professeur émérite en économie.

CENB : prix en recherche et développement

Le Conseil économique du N.-B. a annoncé la création du prix *Aboiteaux – Recherche et développement*, en reconnaissance pour ceux et celles qui oeuvrent à la commercialisation des fruits de la recherche et du développement.

Ce prix a été créé grâce à la participation d'Industrie Canada dans la lignée du prix *Aboiteaux – Innovation*, décerné pour la première fois l'an dernier pour honorer les entreprises francophones qui innovent.

Selon le CENB, la commercialisation des travaux de recherche-développement est essentielle à la pénétration de nouveaux marchés, à la création de nouveaux emplois et au mieux-être de la population canadienne par l'amélioration des produits et des services.

Le prix *Aboiteaux – Recherche et développement* servira à promouvoir et à souligner les grandes percées réalisées par les chercheurs et les PME du Nouveau-Brunswick.

Le premier lauréat sera annoncé l'an prochain.

STAGE ET RECHERCHE À ELSIPOGTOG *- Une délégation de la communauté d'Elsipogtog a rencontré le corps professoral et les étudiants et étudiantes de différentes disciplines - psychologie, travail social, science infirmière, nutrition, études familiales et kinésiologie - puisqu'elle considère que la réserve autochtone pourrait être un lieu de stage et de recherche intéressant à moins d'une heure du Campus de Moncton. En retour, une trentaine d'étudiants, étudiantes et membre du corps professoral de ces différentes unités académiques ont visité la communauté d'Elsipogtog pour une journée de sensibilisation. Différentes collaborations en recherche seront également entreprises sous peu par un groupe de professeurs et professeures de l'U de M, initiatives qui s'inscrivent dans une démarche initiée par les membres de la communauté d'Elsipogtog afin de tisser des liens plus étroits avec la communauté universitaire de Moncton. La photo nous fait voir, de gauche à droite, Denis LeBlanc et Mélanie LeBlanc (Elsipogtog); la professeure Hélène Albert; Cheyenne Mary et Diane Williams (Elsipogtog); la professeure Lita Villalon; Normand Gionet, doyen de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires; Eva Sock, Lloyd Simon et Ronald Brun (Elsipogtog); Suzanne Harrison-Savoie, directrice de l'école de science infirmière; Régina Robichaud, directrice de l'École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales; Pat Lachance (Elsipogtog); Nasser Baccouche, directeur de l'École de travail social; Paul Bourque, directeur de l'École de psychologie; Lee Ann Sock (Elsipogtog); et la professeure Katherine Marcoccio.*

L'U de M accueillera les championnats nationaux de hockey masculin en 2007 et 2008

L'U de M sera l'hôte du Championnat universitaire canadien de hockey masculin en mars 2007 et à nouveau en 2008.

Sport interuniversitaire canadien a annoncé la semaine dernière que la proposition de l'U de M en vue d'accueillir ces championnats a été retenue, elle qui a déjà accueilli le championnat national à trois reprises par le passé, soit en 1979,1982 et 1983.

Ainsi donc, les six meilleures équipes masculines de hockey des universités canadiennes se disputeront la Coupe Université lors de huit matchs qui seront présentés au Colisée de Moncton.

Pour le recteur, Yvon Fontaine, la tenue de ces championnats canadiens est une occasion de promouvoir l'Université à l'échelle nationale. «Les Aigles Bleus sont d'excellents ambassadeurs pour l'Université et le fait que le Championnat soit présenté deux ans de suite à Moncton nous offre un rayonnement de taille dans tout le pays, a-t-dit. Pour en faire un événement de première classe, je sais que l'Université pourra compter sur la collaboration d'un grand nombre de partisans et je tiens à souligner l'implication soutenue de la Ville de Moncton dans le projet.»

«La venue des Championnats de hockey masculin de Sport interuniversitaire canadien dans notre ville est le résultat d'une coopération soutenue entre la Ville de Moncton et l'Université de Moncton, a affirmé le maire Lorne Mitton. Nous sommes fiers d'entretenir des liens d'amitié solides avec l'Université et nous souhaitons continuer à travailler régulièrement à une variété de projets tels que celui-ci.»

Le directeur du Service de l'activité physique et sportive, Marc Boudreau, souligne aussi l'importance que revêt la tenue d'un événement comme celui-ci. «L'organisation de ces championnats s'inscrit bien dans la démarche de repositionnement du sport universitaire que nous avons entreprise l'an dernier, a-t-il fait remarquer. Il est agréable de constater que notre programme d'excellence ainsi que nos assises administratives ont été reconnus par le Sport universitaire canadien.»

Les Aigles Bleus ont connu une excellente première moitié de saison. Ils sont classés au septième rang à l'échelle canadienne et au deuxième en Atlantique. Le nombre de spectateurs lors des matchs à domicile a même doublé depuis la dernière saison.

Rappelons que les Aigles Bleus ont remporté le championnat canadien à quatre reprises par le passé et le championnat de l'Atlantique à neuf occasions.

La photo nous fait voir, de gauche à droite, Luc Bujold et Marc Boudreau, respectivement responsable du marketing et directeur du Service de l'activité physique et sportive; Tomas Baluch, capitaine des Aigles Bleus; le recteur, Yvon Fontaine; Charles Bourgeois, entraîneur des Aigles Bleus au hockey; Chris Collins, conseiller de la ville de Moncton; et Linda Schofield, directrice générale des relations universitaires.

Deux prix sont offerts par l'Association des professeurs d'université

L'Association canadienne des professeurs et professeures d'université décerne deux prix de 500 $ chacun afin de récompenser et mettre en valeur des reportages fouillés et sérieux sur des questions liées à l'enseignement postsecondaire au Canada. L'un des prix est décerné pour récompenser la presse écrite et parlée et l'autre pour un reportage exceptionnel dans les médias étudiants.

Vous trouverez les thèmes et modalités à www.caut.ca en cliquant dans la liste surlignée du côté droit de votre écran en couleur orange, Prix et bourses, Prix d'excellence en journalisme en enseignement postsecondaire. Le concours prend fin le 4 mars.

Nécrologie

La communauté universitaire offre ses sincères condoléances à Donald Poirier, professeur à la Faculté de droit, à la suite du décès de sa mère, Rosella Poirier, de Saint-Léolin, survenu le 28 novembre à l'âge de 85 ans.

HEBDO Campus

Publié par le Service des communications,
Université de Moncton, Moncton,
Nouveau-Brunswick, E1A 3E9.

HEBDO-CAMPUS est distribué à titre gracieux à tous les membres de la communauté universitaire ainsi qu'aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis au plus tard le jeudi à 16h30 pour publication la semaine suivante, au local 401, pavillon Léopold-Taillon.
Téléphone : (506) 858-4129
Télécopieur : (506) 858-4379

servcomm@umoncton.ca

Paul-Émile Benoit, directeur
Nicole Cormier, secrétaire administrative
William Thériault, agent des communications
et responsable du bulletin
Ghislaine Arsenault, agente des communications

Reproduction des articles autorisée sans préavis.
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale
du Canada, ISSN 0829-0172

Imprimé sur du papier recyclé.